REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

27 septembre 2016

et qu'elle a été faite le

27 septembre 2016

Que le nombre des membres en exercice est de : 36

Présents: 28

Absents suppléés : 3

Absents excusés: 5

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n° DCC2016_10_103

Objet:

Modification de la durée hebdomadaire du temps de travail

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD 1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du jeudi 6 octobre 2016

Conseillers communautaires en exercice : 36

L'an deux mil guinze, le 6 octobre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à SERMANGE (39700), après convocation légale, sous la présidence de M. Gérôme FASSENET.

Présents: Courtefontaine: M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre: M. Grégoire DURANT, Mme Josette PAILLARD, Mme Joss BERNARD, M. Christophe FERRAND Evans: M. Jean-Luc HUDRY Fraisans: M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY Gendrey: M. Pierre ROUX La Barre: M. Philippe GIMBERT La Bretenière: M. Joseph ROY Louvatange: M. Gérôme FASSENET Monteplain: M. Luc BEJEAN Orchamps: M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL Our: M. Jean-Claude MOREL Pagney: M. Michel GANET Petit-Mercey: M. Rémy MARTIN Ranchot: M. Eric MONTIGNON Rans: M. Stéphane MONTRELAY Romain: Mme Nathalie RUDE Rouffange: M. Didier TISSOT Salans: M. Philippe SMAGGHE, Mme Stéphanie DREZET Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Serre les Moulières: M. Claude TERON Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS

<u>Suppléés</u>: **Ougney**: M. Eric CHAPUIS **Plumont**: Mme Nicole FERNOUX COUTENET **Vitreux**: M. Marc GENTY

<u>Absents excusés</u>: **Etrepigney**: M. Didier PEREZ **Evans**: M. Hervé BOUVERESSE **Fraisans**: M. Christian GIROD, Mme Martine VERMOT DESROCHES **Orchamps**: M. Denis JEUNET

Secrétaire de séance : M. Michel BENESSIANO

Procurations de vote:

Mandants: M. Hervé BOUVERESSE (EVANS) M. Christian GIROD (FRAISANS) Mme Martine VERMOT DESROCHES (FRAISANS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS)

Mandataires: M. Jean-Luc HUDRY (EVANS) M. Sébastien HENGY (FRAISANS) Mme Christine MAUFFREY (FRAISANS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20h30 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

SOUS-PRÉFECTURE DE DOLE REÇU LE

2 0 OCT. 2016

Loi du 2 Mars 1982

MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DU TEMPS DE TRAVAIL

Il convient de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi permanent d'agent d'entretien à temps non-complet (6h62) sur le grade d'adjoint technique de 2ème classe. En effet, les inscriptions aux TAP ont diminué, la durée hebdomadaire de travail de cet emploi est donc diminuée de plus de 10 %.

Vu l'avis favorable de l'agent ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique rendu le 22 septembre 2016 ;

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur la suppression d'un emploi permanent d'agent d'entretien à temps non-complet (6h62) sur le grade d'adjoint technique de 2ème classe ;
- se prononce favorablement sur la création d'un emploi permanent d'agent d'entretien à temps non-complet (3h86) sur le grade d'adjoint technique de 2ème classe ;
- · accepte de modifier le tableau des effectifs ;
- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier et à signer tout acte afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme, Le Président de JURA NORD, Gérôme FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 35 Contre: 0 Abstention: 0



SOUS-PRÉFECTURE DE DOLE REÇU LE

2 0 OCT. 2016

Loi du 2 Mars 1982